

49 présents + 9 représentés = 58 votants

**1) Rapport moral et d'activité : (Adopté par 57 voix pour / 1 abstention)**

- Le Président rappelle les faits marquants de l'année écoulée : les 20 ans du Club, l'informatisation des résultats à chaque table, la mise en place de tournoi par équipe avec le Bridge club de Quimper.
- 81 adhérents en hausse par rapport aux années précédentes, mais toujours des quimpérois qui ne viennent pas au club en particulier à cause des locaux vieillissants, peu accueillants. Problème du chauffage abordé par les adhérents.
- Le tournoi Interclub a réuni 19,5 tables.
- Convivialité : Mise en place d'un pot une fois par mois le lundi.
- Pour l'avenir : l'important est de maintenir l'effectif.

**2) Bilan financier :**

Les finances sont saines. Il est prévu de nouveaux investissements en matériels (tables, ordinateur..) l'assemblée générale donne quitus à l'unanimité.

**3) Formation :**

- Pas de débutants à ce jour
- Perfectionnement : cours assurés par Thierry Gontier. Reprise le mercredi 10
- proposition de parties encadrées pour les débutants et +, le mardi, par Pierre Gugnalong.

**4) Divers :** problème soulevé de l'utilisation de gobelets plastique à usage unique, ce qui représente un gâchis écologique ; les solutions proposées, jugées trop chères ou irréalistes, ne sont pas retenues, on attendra l'obligation de les remplacer (2021)

**5) Réélection des membres sortants du Bureau :** 3 membres (Pélissier/Côté/Berland) qui se représentent, tous réélus à l'unanimité.

**6) Mr Philippe CALVEZ ,** adjoint au maire chargé des associations conclue cette AG en constatant que le Carré d'As fonctionne bien.

Il se rapprochera des différents services pour le besoin de rénovation des locaux, et le réglage du chauffage.